



➤ **Un accueil extrascolaire (AES) multi-sites**

A la rentrée scolaire 2019-2020, les cercles scolaires d'Attalens-Granges et Remaufens ont fusionné. Les deux sites actuels, l'école d'Attalens et celle de Remaufens, forment désormais le cercle scolaire de la Basse-Veveyse.

Dans le cadre de la fusion des cercles scolaires, l'AES a également fait l'objet d'une réorganisation afin d'assurer un encadrement harmonisé et efficient. Le cercle scolaire ne compte désormais plus qu'un accueil extrascolaire, présent sur les deux sites d'Attalens et de Remaufens, et dirigé par Mme Tamara de Kinkelin, auparavant responsable de l'AES de Remaufens.

Avec 146 places disponibles pour des enfants en âge d'école enfantine et primaire (1 à 8 HarmoS), l'AES du cercle scolaire de la Basse-Veveyse est l'une des plus importantes structures du Canton de Fribourg. Durant la semaine ce sont environ 200 enfants qui sont accueillis à l'AES.

Tout en continuant à assurer un accueil de qualité à l'enfant et sa famille, de bénéficier d'un environnement sécurisant et stimulant, un nouveau concept permettant une organisation multi-sites a été présenté au personnel au printemps 2019 et mis en place à la rentrée 2019.

Organisation

Trois sites ont été définis : 2 à Attalens (Bâtiments le Mouton et le Renard) et 1 à Remaufens. Le bâtiment le Mouton se prête idéalement à accueillir les plus jeunes enfants (1 à 3 H) et le bâtiment le Renard les plus grands (4 à 8 H). Sur chacun des sites, une référente a la responsabilité de l'équipe éducative en place. Afin de favoriser l'esprit d'équipe et leur permettre de mieux connaître les enfants et les différents environnements de travail, les employées se déplacent entre les sites.

Au terme de la période transitoire de mise en place de la nouvelle organisation de l'AES, il a été décidé de mensualiser les contrats du personnel, auparavant payé à l'heure, offrant ainsi une plus grande stabilité à leurs conditions de travail.



L'équipe éducative de l'AES

Avec la réorganisation de l'AES, Mme de Kinkelin est à la tête d'une équipe de 14 personnes, qui compte dans ses rangs 3 référentes, 4 intervenantes AES et 7 auxiliaires.

➤ **Une seule direction pour la Crèche les Petits Lions et l'AES**

Suite à la démission pour fin juin 2019 de la Directrice de la Crèche Les Petits Lions, un processus de recrutement a été initié. Il n'a toutefois pas permis de trouver la candidate idéale. C'est dans ce contexte qu'il a été proposé de créer une direction conjointe à la Crèche et l'AES et de placer Mme de Kinkelin à sa tête.

Informations communales

Celle-ci ayant accepté de relever le défi, un accord de principe, transitoire dans un premier temps, a été sollicité auprès du service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) concernant ce nouveau concept d'organisation, sa mise en œuvre étant supervisée par un comité de pilotage.

Organisation



Mme de Kinkelin, directrice AES-crèche (à droite)
Mme Pellaton, secrétaire AES-crèche

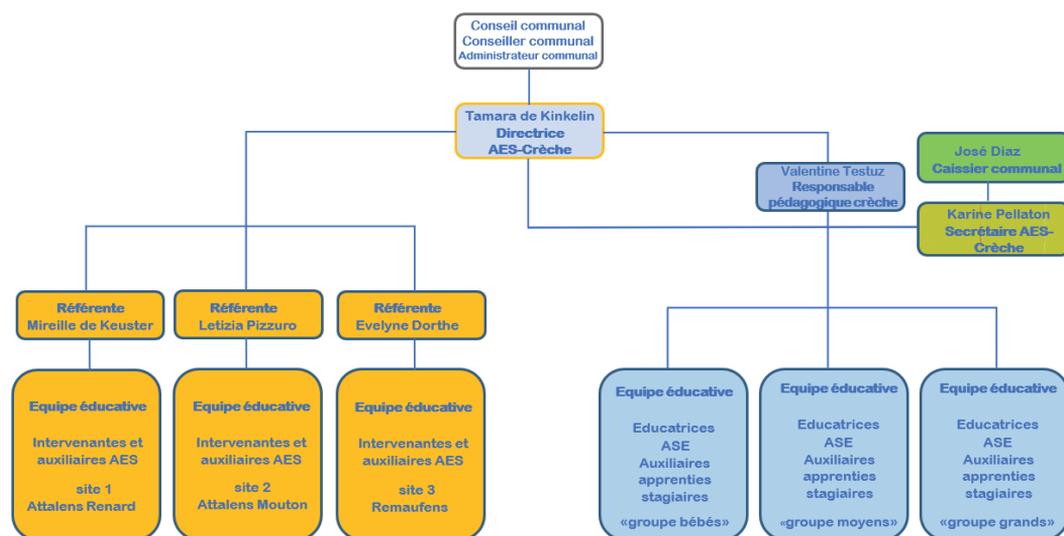
Le SEJ ayant donné son accord au projet, le comité de pilotage a affiné l'organisation pour une mise en œuvre optimale.

Mme de Kinkelin occupe désormais le poste de directrice des deux structures communales d'accueil extrafamilial, tout en étant responsable pédagogique de l'AES. Elle organise la gestion des structures, établit leur budget annuel et valide les inscriptions des enfants. Elle doit également veiller à la mise en œuvre des projets pédagogiques de l'AES et de la crèche.

Pour renforcer la direction et la décharger d'une partie de ses tâches, un nouveau poste de responsable pédagogique de la Crèche a été créé.

Mme Testuz occupe cette fonction depuis le 1^{er} octobre 2019, et partage son temps entre encadrement et travail sur le terrain. Elle a notamment pour tâches de conduire l'équipe éducative de la Crèche et de participer à la mise en œuvre du concept pédagogique.

M. Florent Besse, administrateur communal, apporte un soutien dans la gestion des ressources humaines tandis que Mme Pellaton, qui occupe le poste de secrétaire de l'AES et de la Crèche, gère le secrétariat, la facturation et le suivi des inscriptions.



A la crèche les Petis Lions, les nourrissons et les enfants sont répartis dans trois groupes distincts, à savoir les bébés de 0 à 18 mois, les trotteurs de 18 à 30 mois et les grands de 30 mois à l'entrée en classe de première enfantine. Durant la semaine, ce sont ainsi 80 enfants qui sont accueillis.

Le rez inférieur sert uniquement à l'accueil des enfants de 0 à 30 mois (bébés et trotteurs), soit 20 enfants au total. Au rez supérieur, la salle à disposition permet d'accueillir 16 enfants de 30 mois jusqu'à l'entrée en classe de première enfantine.

Informations communales

Au début de l'année 2020, le SEJ a officiellement entériné la nouvelle organisation mise en place par la commune d'Attalens en octroyant aux deux structures, Crèche et AES, l'autorisation définitive d'accueillir des enfants selon cette formule.

Présentation de l'équipe éducative



Mme Testuz, responsable pédagogique, supervise ainsi une équipe de 20 personnes composée d'éducatrices, d'assistantes socio-éducatives et d'auxiliaires, mais également de deux apprenties et deux stagiaires.



Personnel communal

ACCUEIL EXTRAFAMILIAL



**KARINE
PELLATON**

Secrétaire AES -Crèche

Administration
communale

Mon origine

J'ai passé toute mon enfance dans le canton de Vaud où j'ai effectué ma scolarité obligatoire. J'habite à Prez-vers-Siviriez et je suis maman de 3 grands enfants, aujourd'hui adultes.

Ma trajectoire professionnelle

J'ai effectué un apprentissage d'employée de commerce à l'hôpital de Billens. Puis j'ai travaillé durant 12 ans à l'Hôpital Sud Fribourgeois à Riaz.

Je me suis ensuite consacrée à l'éducation de mes enfants pendant une dizaine d'années.

Durant cette période, j'ai régulièrement effectué des travaux de secrétariat et comptabilité dans de petites entreprises. Je me suis également investie dans le bénévolat en organisant pendant de nombreuses années les activités du Passeport-Vacances de la Glâne.

En 2011, j'ai repris mon activité d'abord au centre médicosocial à Oron-la-Ville puis à la Fondation de Vernand à Cheseaux.

Parallèlement à cela, j'ai un certificat de formatrice d'adultes, me permettant d'accompagner des personnes en bilan de compétences.

Ma nouvelle fonction

J'avais envie de me rapprocher professionnellement du canton de Fribourg.

Les nouveaux défis sont stimulants. L'intérêt de ma fonction réside dans le fait qu'il s'agit d'un nouveau poste où tout est à « créer ».

Ce qui me plaît également dans mon métier, c'est la variété des activités et d'être en contact permanent avec des enfants en âge scolaire.

Mes passions

J'apprécie d'occuper mon temps libre en profitant des beautés de la nature lors de sorties en montagne.



Afin d'assurer l'efficacité des zones de stationnement mises en place, le Conseil communal a mandaté l'entreprise Protect'Service pour qu'elle effectue les contrôles du stationnement sur son territoire, ceci depuis la rentrée scolaire à la fin août. Depuis cette date, des contrôles réguliers sont effectués.

La mise en place de ces contrôles s'est effectuée en 2 phases, avec une campagne de sensibilisation de 2 semaines, suivie d'une application stricte de la réglementation en vigueur. Relevons que le stationnement reste gratuit. Le principal changement est l'application de la limitation de la durée de parcage dans les parkings communaux, les automobilistes devant signaler l'heure de leur arrivée au moyen du disque de stationnement. Les automobilistes ayant dépassé la durée de stationnement autorisée ou n'ayant pas mis leur disque se verront infliger une amende.

Ces mesures ont pour objectifs principaux de favoriser le tournus des voitures, d'améliorer la sécurité routière, de réduire le stationnement sauvage, de permettre un meilleur accès aux commerces et de mettre en valeur l'espace public.



Taille des arbres, arbustes et haies vives

BORDURES DE ROUTES

Avec l'arrivée de l'automne, nous rappelons que la loi sur les routes (art. 94 et 95) oblige les propriétaires à tailler chaque année **avant le 1^{er} novembre** les arbres, arbustes et haies vives *bordant les voies publiques*. Passé cette date, les services communaux ou une entreprise privée mandatée par la commune pourront procéder à la taille sur le domaine privé aux frais des propriétaires.

Afin de garantir une bonne visibilité aux usagers de la route, il est important que les haies soient correctement entretenues tout au long de l'année, plus particulièrement en bordure de route.

Haies : sur les tronçons rectilignes, les branches des haies doivent être distantes d'au moins 1,65 m du bord de la route et ne doivent pas s'élever à plus de 90 cm au-dessus du niveau de la chaussée.

Dans les courbes, les plantations sont interdites lorsqu'elles constituent un obstacle pour la visibilité.

Arbres : aucun arbre ne peut être planté à une distance inférieure à 5 m du bord de la chaussée. Les branches qui s'étendent sur la route doivent être coupées jusqu'à la hauteur de 5 m.



Le travail social de rue REPER

LES AMBASSADEURS DE PROPETE



Comme d'autres communes, Attalens est confrontée à une problématique de littering causée notamment par des rassemblements de jeunes, plus particulièrement le week-end. Rappelons que le littering consiste à jeter ou abandonner sur la voie publique de petites quantités de déchets urbains, plutôt que d'utiliser les poubelles prévues à cet effet.

L'engagement d'Ambassadeurs de Propreté durant l'été pour nettoyer en début de matinée les lieux de regroupements des jeunes (zone du centre-village, de la Condémine et du périmètre scolaire) a cependant eu un impact positif sur la propreté de l'espace public.

Des jeunes ont ainsi été engagés pour ramasser les déchets dans l'espace public tout en approchant la population pour la sensibiliser au littering et au tri. Ils se déplacent avec des pinces télescopiques, des gants et un chariot de tri sélectif des déchets.

L'engagement de jeunes, faisant partie ou connaissant les groupes qui ne ramassent pas leurs déchets, permet de lutter directement contre le phénomène de littering. En effet, l'expérience montre que ces jeunes appellent généralement à un changement de comportements auprès de leurs pairs sur la base de leur engagement dans le projet, même en dehors de leur temps de travail.

Les jeunes exerçant la fonction d'Ambassadeurs de Propreté bénéficient d'une petite formation interne à REPER (connaissances techniques sur le littering et le recyclage, démarche d'aller vers, compétences relationnelles). Ils peuvent également compter sur le coaching individualisé et le suivi sur le terrain du travailleur social de REPER.



Succursale provisoire de la Banque Cantonale de Fribourg

DEMOLITION DE LA MAISON AU CHEMIN DU COLLÈGE 1



Lors de la séance du Conseil général du 16 juin 2020, les membres du Conseil général ont accepté à l'unanimité des Conseillers généraux présents de procéder à la démolition de la maison sise au Chemin du Collège 1 (parcelle communale RF 855) et la création d'une place provisoire pour un montant de CHF 18'500.-

La banque cantonale de Fribourg (BCF) a pour projet de transformer la succursale d'Attalens. Pendant les travaux qui dureront environ 8 mois, la BCF souhaite rester présente au centre du village. La maison sise au Chemin du Collège 1, propriété de la commune, ne pouvant plus être utilisée en l'état, une solution s'est dessinée d'entente avec la BCF. Il a ainsi été décidé de procéder à la démolition de la maison et de mettre à disposition le terrain communal afin d'y créer une place pour installer des containers provisoires durant les travaux.

Le montant de CHF 18'500.- représente la moitié du coût de démolition de la maison, le solde des travaux pour la mise à disposition de la place étant pris en charge par la BCF.



Et vous, êtes-vous prêts ?

APPLICATION ALERTSWISS

Savoir ce qu'il faut faire en cas de catastrophe, cela peut sauver des vies. Grâce à l'application Alertswiss, vous recevez des alarmes, des avertissements et des informations directement sur votre smartphone. En permanence et où que vous soyez.

Depuis quelques mois, la Confédération a mis en ligne l'application Alertswiss permettant d'informer la population sur les dangers. Toute personne ayant téléchargé l'application et s'étant abonnée au canton de Fribourg ou s'y trouvant reçoit une notification et peut trouver de plus amples informations dans l'application.



Téléchargez Alertswiss maintenant et vous saurez comment faire face en cas de catastrophe.